

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18334 - 71ÈME ANNÉE

Le PCR pour une globalisation des crédits nécessaires à la réalisation de l'égalité réelle

Halte au saupoudrage, place à la responsabilité



Quand des Réunionnais ont agi en responsables, ils ont pu faire avancer les choses, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

La crise en France entraînera une poursuite de la politique d'austérité. Le PCR propose de sortir de 70 ans de saupoudrage pour globaliser les crédits qui seront nécessaires à la réalisation de l'égalité réelle. Cette rupture est nécessaire pour garder l'espoir de développer le pays.

Lors de sa conférence de presse lundi, le Parti communiste réunionnais est revenu sur le bilan de 70 ans d'intégration à la France. La loi du 19 mars 1946 prévoyait l'extension au 1er janvier 1947 de toutes les lois votées en France. Cela concernait particulièrement celles adoptées sous le Front populaire et celles découlant de l'application du programme du Conseil national de la Résistance. Outre la Sécurité sociale, les Réunionnais avaient notamment droit le 1er janvier 1947 à l'égalité des salaires dans le public et le privé avec la France, ainsi qu'aux allocations familiales et à la même protection contre le chômage.

Pendant le débat préalable au vote de la loi, des opposants avaient mis en avant l'aspect financier. Une fois le texte voté, c'est cet argument qui a été utilisé pour justifier le retard considérable pris dans son application.

La prospérité refusée aux Réunionnais

Pourtant à cette époque, tous les espoirs étaient permis. La France allait connaître une époque de prospérité connue sous le nom des Trente Glorieuses. L'argent ne manquait pas, car le gouvernement pouvait financer des guerres contre les luttes de libération au Vietnam et en Algérie ou se payer la bombe atomique. Durant cette période, la France connaissait le plein emploi et des industries florissantes. L'argent n'était donc pas un obstacle à l'application de l'égalité due aux Réunionnais depuis le 1er janvier 1947.

Mais au lieu de respecter la loi et d'accompagner ensuite le développement de La Réunion, les gouvernements ont choisi une autre politique. Plutôt que de soutenir le maintien et la création d'industries à La Réunion pour répondre aux besoins d'une population en constante augmentation, Paris a organisé l'exil d'une grande partie de la jeunesse pour soutenir le développement de l'industrie et des services en France. Quand au bout de 50 ans de luttes les Réunionnais arrachent l'égalité, la période des Trente Glorieuses est bien finie. Le chômage a succédé au plein emploi, avec plus de 2 millions

L'ÉVOLUTION DES PRESTATIONS SOCIALES				
	France		La Réunion	
	1/07/89	1/01/90	1/07/89	1/01/90
Allocations familiales:				
1 enfant			107	109
2 enfants	579	591	404	413
3 enfants	1.320	1.349	779	796
4 enfants	2.061	2.107	1.247	1.274
5 enfants	2.802	2.865	1.438	1.469
au-delà par enfant	741	758	93	95
Complément familial	753	770	431	440
Allocation de soutien familial				
Orphelin total	542	555	352	359
Orphelin partiel	407	416	267	273
Allocation d'éducation spéciale				
Base	579	591	570	582
Compl. 1ère catégorie	1.302	1.331	1.286	1.313
Compl. 2ème catégorie		444		438
Allocation parent isolé				
Avec 1 enfant à charge	2.712	3.697	1.528	1.561
Par enfant suppl.	904	924	509	520

Ce tableau date de 1990, il montre la persistance des inégalités 44 ans après le vote de la loi du 19 mars 1946.

de chômeurs en France.

Mais les Réunionnais n'ont pas connu les Trente Glorieuses, car c'est au cours de cette période de prospérité en France que s'est installé le chômage de masse à La Réunion. La situation actuelle est la conséquence de cette politique.

La France en crise

Ces deux derniers jours viennent illustrer l'état de crise dans lequel se trouve la France. C'est tout d'abord la Cour des Comptes qui a examiné les comptes de l'UNEDIC, caisse qui indemnise les travailleurs privés d'emploi. Sachant que la dette de cet organisme devrait atteindre 35 milliards d'euros en 2018, la Cour des Comptes soutient que des choix « doivent être guidés par des considérations d'équité et d'efficacité en termes d'incitation à la reprise d'un emploi et de maintien dans l'emploi. Ils doivent également permettre d'assurer le remboursement de la dette de l'UNEDIC, gage de la pérennité du mécanisme assurantiel, et donc s'accompagner d'un plan de désendettement du régime ». La présentation du rapport par l'UNEDIC lundi a donné lieu à l'interprétation suivante : une baisse des indemnisations est souhaitée.

Hier, l'INSEE a publié une étude démographique. Elle montre que l'an dernier, l'espérance de vie a dimi-

nué en 2014. Elle baisse de 5 mois pour les femmes, et de 3 mois pour les hommes. C'est la première fois depuis les années 1960 que l'espérance de vie recule en France. Souvent, cela traduit les effets d'une crise économique. En France, cette crise s'est accélérée depuis 2008. Elle compte plus de 3 millions de chômeurs.

Pour la globalisation des crédits

L'austérité va donc continuer. Si la même politique continue, le saupoudrage aggravera encore la situation à La Réunion. Lundi, le PCR a proposé une manière plus efficace de gérer. Le président de la République a lancé le chantier de l'égalité réelle sur 20 ans entre la France et l'outre-mer. Pour le PCR, cela signifie l'égalité du PIB par habitant au terme de cette période. Il demande que les crédits affectés à cette tâche soient globalisés dans un fonds de développement géré à La Réunion par les Réunionnais. C'est une rupture avec une pratique vieille de 70 ans. Elle offre la possibilité de sortir de la crise par la responsabilisation.

Édito

Les effets du baril de pétrole à 28 dollars

Le prix du baril de pétrole est tombé sous le 28 dollars. C'est la conséquence de plusieurs facteurs. La croissance de plusieurs pays émergents ralentit. C'est notamment le cas de la Chine, un important importateur de pétrole. Cette évolution amène à réviser à la baisse les prévisions de vente.

L'Arabie Saoudite maintient une production élevée dans le but de faire baisser le prix. Elle cherche à contrer le développement de nouvelles formes de pétrole, en particulier celui produit à base de schiste. Les États-Unis comptent sur cette énergie pour redevenir un pays exportateur de pétrole, ce qui vise à renforcer leur poids politique. Mais la baisse du cours du baril rend moins rentable l'exploitation du pétrole de schiste, ce qui permet à l'Arabie Saoudite de garder ses parts de marché.

La fin des sanctions économiques pesant sur l'Iran est une donnée importante. L'Iran pourra exporter autant de pétrole qu'il souhaite. L'arrivée de ce nouvel acteur augmentera l'offre, ce qui contribuera à maintenir le cours du pétrole dans une tendance basse.

Dans notre région, des effets se font déjà ressentir. Aux Seychelles, une compagnie pétrolière a décidé de stopper les recherches de nouveaux gisements. Aux Comores et à Madagascar, des ressources potentielles entretiennent l'espoir de nouvelles recettes. Mais un baril à 28 dollars n'encourage pas à prospecter de nouveaux sites d'extraction.

Les conséquences les plus importantes concernent les pays pour qui le pétrole est une source de revenus incontournable, qui finance de manière importante le budget de l'État. Au

Venezuela, la baisse du prix du pétrole a fragilisé le pouvoir qui a perdu les élections législatives. En Algérie, la balance commerciale est déséquilibrée.

Le ministère algérien des Finances a en effet déclaré mardi que l'Algérie a enregistré en 2015 un déficit commercial de 13,71 milliards de dollars contre un excédent de 4,306 milliards de dollars en 2014. Les exportations ont chuté, atteignant 37,787 milliards de dollars en 2015, contre 62,886 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de 40%. Les exportations des hydrocarbures ont diminué, atteignant 35,724 milliards de dollars, contre 60,304 milliards de dollars. Cela fait un manque à gagner de 25 milliards.

Enfin, un baril à 28 dollars est un encouragement à consommer du pétrole et ses produits dérivés. Or, cette énergie contribue à augmenter les émissions de gaz à effet de serre, responsables de l'accélération du réchauffement climatique. Au lendemain de l'Accord de Paris sur le climat, c'est une mauvaise nouvelle. Si le prix du pétrole continue de diminuer, alors la pollution augmentera ce qui sera une catastrophe pour l'environnement et les générations futures.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Gilles Simeoni et Jean-Guy Talamoni reçus par Manuel Valls

Ouverture d'un dialogue entre les élus de Corse et le gouvernement

Lundi à Paris, les élus corses et le gouvernement ont acté la création de trois groupes de travail.

Les élections de décembre dernier en Corse ont porté au pouvoir une coalition d'autonomistes et d'indépendantistes. L'investiture du Conseil exécutif et de l'Assemblée de Corse avait vu des actes symboliques. Les membres du Conseil exécutif ont prêté serment sur un livre de Pascal Paoli, un des pères de la République corse. Puis lors de la première séance de l'Assemblée, l'hymne corse a été joué et le discours du président Simeoni s'est fait uniquement en corse.

En première réaction à ces événements, la France, par la voix de son Premier ministre, avait fait part de sa volonté de dialogue avec les élus corses. Mais quelques jours plus tard sur un plateau de télévision, Manuel Valls a changé de ton, disant en substance que la Corse c'est la France, qu'il n'y a pas de peuple corse et que la seule langue officielle est le français.

Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse, et Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse, ont été reçus lundi par le Premier ministre, Manuel Valls. Co-officialité de la langue corse aux côtés de la langue française, amnistie des prisonniers politiques et création d'un statut de résident pour lutter contre la spéculation foncière sont les principales revendications portées par les élus corses. Le désaccord sur plusieurs points n'a pas empêché la création de trois groupes de dialogue sur la langue, la question foncière et les institutions.

Voici un compte-rendu fait par Gilles Simeoni cité par France3 Corse.

« Le Premier ministre nous a fait part de son attitude de fermeté par rapport aux revendications que nous portons. Nous avons réaffirmé en ce qui nous concerne le bien-fondé de celles-ci, notamment en ce qui concerne la co-officialité de la langue corse, la question du statut de résident, la question des prisonniers et celles du transfert de la compétence fiscale ».

« Nous avons constaté en l'état le désaccord, mais nous avons conve-

nu de l'ouverture d'un dialogue avec la constitution de trois groupes de travail ».

Un premier groupe sera « consacré à la question de la langue » corse, un deuxième « à la question foncière et à la lutte contre la spéculation » et un troisième « sur les institutions de la Corse, le statut et la question notamment de l'intercommunalité ».

Ces trois groupes se réuniront « à intervalles réguliers » jusqu'en juin.

« Il s'agira pour nous de démontrer la pertinence de nos arguments et la nécessité d'aller vers une révision constitutionnelle pour permettre les mesures qui nous semblent indispensables, mesures pour lesquelles nous avons été mandatés par une majorité de Corses à l'occasion des élections territoriales de décembre ».

« Chacun campe pour l'heure sur ses positions mais le propre d'un processus de dialogue c'est de permettre à chacun d'écouter l'autre. Nous avons nous la volonté de nous inscrire dans une logique de dialogue ».

Pour sa part, le Premier ministre a publié lundi un communiqué dont voici quelques extraits :

« Le Premier ministre a redit la disponibilité de l'Etat pour accompagner la volonté de transparence du nouvel exécutif en matière de gestion publique.

Cette réunion avait ensuite pour but d'évoquer les partenariats possibles en matière de développement économique, d'emploi, de formation professionnelle et d'apprentissage.

Elle a aussi été l'occasion d'aborder la mise en œuvre de la collectivité unique issue de la fusion des deux départements corses et de la CTC à l'horizon 2018. »

« Le Premier ministre a rappelé que la Corse, par son insularité, son histoire, sa langue, sa culture, est une région à statut particulier dans la République française. Toutefois, le Premier ministre a tenu à rappeler un certain nombre de principes :

- Depuis la loi Jospin, la République reconnaît pleinement la langue corse, qui est enseignée dans

l'éducation nationale et le gouvernement est tout à fait favorable à son développement. Mais la co-officialité de la langue corse priverait de leur droit tous ceux qui ne la pratiquent pas, notamment dans la fonction publique ou dans les rapports avec l'administration. Le français est la seule langue officielle de la République.

- De la même façon, le gouvernement partage la volonté de lutter contre la spéculation foncière. Mais un statut de résident, qui consisterait à limiter l'acquisition de propriété à ceux qui pourraient justifier de cinq ans de résidence en Corse, serait une rupture d'égalité.

- Enfin, le Premier ministre a rappelé de la manière la plus claire qu'il n'y a pas de « prisonniers politiques » en France, où personne n'est détenu pour ses opinions ou ses engagements. Par conséquent, aucune procédure d'amnistie particulière ne peut être envisagée. En revanche, il y a et il y aura des rapprochements géographiques de détenus, dans le respect des décisions individuelles de la justice et de l'administration pénitentiaire. ».

Accord pour dialoguer

Deux approches se confrontent. Malgré les divergences, un dialogue est possible. Il se tiendra dans des groupes de travail où chacun pourra défendre son point de vue. En Europe, la Corse n'est pas la seule région à être dirigées par des indépendantistes. En Espagne, les dirigeants de la Catalogne souhaitent obtenir l'indépendance dans 18 mois. En Grande-Bretagne, les indépendantistes ont triomphé dans les circonscriptions écossaises aux dernières législatives. L'évolution du dialogue entre les élus corses et le gouvernement sera riche d'enseignements.

M.M.

Ce samedi après-midi à Sainte-Marie

Un hommage à Nelson Mandela pour la libération du peuple réunionnais

Ce mardi 19 janvier à la médiathèque de Sainte-Marie, le Collectif Réunionnais pour l'Hommage à Nelson Mandela a tenu une conférence de presse pour faire connaître à la population le sens et le programme de la troisième édition de l'hommage réunionnais qui sera rendu ce samedi 23 janvier au grand combattant de la liberté en Afrique du Sud, décédé en 2013. Un événement organisé au Parc de Bois Madame en partenariat avec la Commune de Sainte-Marie de 15 heures à 19 heures, avec la participation de nombreux artistes.



De gauche à droite, des représentants de diverses associations organisatrices de cet hommage à Mandela en partenariat avec la commune de Sainte-Marie : Idriss Issop-Banian, Kimane Baltyde, Yves Ferrières, Samuel Mouen, Jean-Guyto Moraida et Jean Viracaoundin.

Cette conférence de presse a commencé par un mot d'accueil d'Yves Ferrières, adjoint au maire de Sainte-Marie, qui a exprimé le soutien de la collectivité à cette initiative car « nous aimons travailler avec toutes les sensibilités ». Il a également annoncé qu'il envisage d'apporter son soutien à une nouvelle édition de l'hommage à Nelson Mandela pendant plusieurs jours dès le mois de décembre prochain.

Ensuite, plusieurs représentants des associations membres du collectif ont pris la parole : Samuel Mouen et Jean-Guyto Moraida pour Les Amis de l'Afrique; Idriss Issop-Banian pour le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion; Kimane Baltyde pour l'Association des Femmes de l'Outre-mer à La Réunion; Jean Viracaoundin pour le Cercle Philo-

sophique Réunionnais; et Mariline Dijoux pour Rasine Kaf et Amba. Les divers intervenants ont souligné l'importance de cet événement pour faire connaître au maximum de nos compatriotes les enseignements à tirer de la vie et de l'œuvre de Nelson Mandela pour construire nous-mêmes au mieux l'avenir de notre pays.

Une cérémonie festive et militante

Ils ont également donné des informations sur le déroulé de cette rencontre libre et gratuite, ouverte à tout public. Celui-ci pourra apprécier à la fois des expositions de peintures, de photos et de livres sur

Mandela ainsi que diverses œuvres artistiques (lectures de poèmes, contes, chants, prestations musicales, slams etc...), qui seront produites entre les interventions des divers représentants d'associations solidaires de cet hommage.

Outre des informations sur les combats de Mandela, les intervenants seront invités à répondre à des questions comme celle-ci : que faisons-nous en tant que Réunionnais de l'héritage de ce grand frère sud-africain ? Ou encore : quel engagement prenons-nous pour construire dans notre pays une société libre, harmonieuse et fraternelle ? Nul doute que cette cérémonie festive et militante sera vraiment un hommage à Nelson Mandela pour la libération du peuple réunionnais.

Correspondant

Oté

In z'atou, sansa in zanbèk ?

Na poin lontan mésyé Zipé, in dalon mésyé Tyéri Robert, la vni La Rényon pars lo boug l'aprè fé son kanpagn : i apèl sa lo primèr, pars sa i port dsi lo shoisisman d'in kandida pou la prézidans la républik. Dann parti d'la droite Zipé lé kandida pou lo kandidatir. Bof ! Ni sa pa fé in fromaz èk sa !

Mé sak moin la antann sé lo boug aprè dir La Rényon sé in z'atou pou la frans : in z'atou sé lo pli for kart kisoï dann bélote, kisoï dann d'ot zé ankor. Anfin, ala nout péi in z'atou pou La Frans : ni pé diskite in bonpé la dsi mé sak lé sir sé ké La frans nana pou gagné avèk nou : kisoï pou son domenn maritime, kisoï ankor dann son domenn militèr - nou sé in santnèl avansé dann l'oséan, kisoï ankor pou tranp son kiyèr dann marmite i bouy pa pou li-fasonn parlé ! O sinonsa pou ansèrv sipèr-marshé pou son bann prodiksyon.

Mé na in dalon la di amoin konmsa : La Rényon sé in z'atou pou La frans ! Akoz pa in z'atou pou li mèm é par li mèm ? Akoz sèrv marsh pyé pou lé z'ot olèrk an profite son sityasion pou mète ali an l'èr. Na pou diskité la dsi é lé pa sèryé lans inn-dé mo solman san anparl la shoz o fon. Pars késtyonn mo nana osi zanbèk dann la lang kréol-zanbèk sé kal ! Pars tazantan moin lé aprè domandé si La frans sé in z'atou pou nou sansa in zanbèk. L'inn konm l'ot, mon zénéral.

Justin

« Antansyon ! Out zandarm i vien ! » - In kozman pou la rout

Kosa i lé in zandarm ? Sé in onm de loi, an prinsip k'i ramenn l'ord. Mi di an prinsip pars moin la koni inn-dé mètèr d'dézord an parmi. Dann nout kozman pou la rout sa i vé dir lo madam k'i vien mète a l'ord son mari in pé tro porté dsi lo sharète, sansa pli for pou kozé ké pou travay. In pé i apèl sa osi lo gouvèrnman. Sanm pou moin sa i prouv ké dann in ménaz i ariv dé foi ké lo vré mète sé pa sak ni kroi. In pti léspréyion mi apréyè bien : Marmay, kisa i komann la kaz kan z'ot momon lé pa la ?... Kosa zot i anpans de sa zot ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir, ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.